

Fiche 2

L'économie de marché(s) et la régulation de l'État

I. Ce que vous avez vu en 1^{re} ES et terminale ES

En Première ES vous avez étudié les fondements de l'économie de marché avec le rôle de l'offre et de la demande et des prix qui guident l'allocation des ressources sur les marchés réels (comme le salon de l'Automobile) et les marchés virtuels (comme le NASDAQ le marché financier des valeurs technologiques aux États-Unis). Si les économistes raisonnent sur les marchés idéalisés dits « concurrentiels », c'est pour mieux comprendre les marchés « réels », où règne souvent une concurrence imparfaite avec l'existence d'oligopoles, voire de monopoles, et où les grandes entreprises disposent d'un important pouvoir de marché.

Vous avez également étudié les défaillances des marchés (asymétries d'information, présence d'externalités, financement des biens collectifs) qui légitiment une régulation forte de l'État. Par ailleurs, toutes les sociétés bordent par des règles juridiques l'extension du domaine du marché au nom de l'éthique (interdiction du commerce d'organes), et les États ont favorisé le développement économique en adossant le marché à de solides institutions (comme un système monétaire performant, des droits de propriété efficacement sécurisés, etc.) En classes préparatoires ECE (1^{re} année), vous approfondirez cette question des rôles respectifs du marché et de l'État dans nos économies modernes.

II. Ce qu'il faut savoir pour bien aborder la prépa

Les fondamentaux de l'économie de marché

Les choix d'allocation des ressources rares sont mis en œuvre dans le cadre d'organisations qu'on appelle systèmes économiques. On distingue généralement deux formes de systèmes économiques : l'économie de marché et l'économie planifiée. Si le système d'économie de marché, couplé au régime politique démocratique s'est généralisé, malgré des variantes avec des régimes politiques autoritaires (comme la Chine que l'on désigne parfois comme une « économie socialiste de marché »), l'économie planifiée et centralisée a perdu l'essentiel de son intérêt depuis la chute du Mur de Berlin et des économies communistes. Quels sont les grands principes qui fondent l'économie de marché ? L'économie de marché consacre le primat de l'individu qui jouit de la liberté économique et qui effectue des choix : celui-ci est alors capable d'exercer sa souveraineté et de décider de ce qui lui convient le mieux. Chaque acteur économique est libre d'affecter les ressources dont il dispose pour atteindre son plus grand bien-être personnel. Ensuite, la confrontation entre les choix des individus

est automatiquement arbitrée par les mécanismes de marché qui confrontent les offres et les demandes. Dans ce type d'organisation économique, les pouvoirs publics ne se voient attribuer qu'un rôle d'encadrement des marchés et de régulation de la concurrence. Le maximum du bien-être collectif dans une économie de marché est atteint par le fait que chaque agent économique maximise son bien-être individuel à un niveau décentralisé.

Du marché concurrentiel à la réalité des marchés

Selon les économistes néoclassiques, un marché « *concurrentiel* » est un marché de concurrence pure et parfaite, autrement dit un marché qui réunit cinq conditions : l'atomicité, la transparence, l'homogénéité des produits, la parfaite mobilité des facteurs et le libre accès au marché. La concurrence pure et parfaite est un modèle stylisé vers lequel il faudrait tendre pour assurer une allocation des ressources optimale c'est-à-dire la meilleure répartition possible des ressources (biens, services, capitaux) entre offreurs et demandeurs. Dans ces conditions de concurrence pure et parfaite, selon la théorie économique néoclassique, le marché est autorégulateur : il élimine automatiquement et instantanément les déséquilibres entre l'offre et la demande. C'est la variation des prix qui permet ce rééquilibrage. Étant donné le caractère autorégulateur du marché, les néoclassiques préconisent de laisser le marché fonctionner librement. Toute intervention de l'État perturbe le retour à l'équilibre. L'existence de prix-plafond ou de prix-plancher crée des déséquilibres et des situations de rationnement sur les marchés : l'allocation des ressources n'est alors plus optimale. Si, du fait d'un prix-plafond, l'offre reste inférieure à la demande, la quantité échangée correspond à la quantité offerte et les demandeurs sont rationnés. Inversement, si l'offre reste supérieure à la demande du fait d'un prix-plancher, la quantité échangée correspond cette fois à la quantité demandée et les offreurs sont rationnés.

Les défaillances du marché

Le marché échoue parfois dans l'allocation optimale des ressources, et dès lors, la poursuite des intérêts privés ne conduit pas à la réalisation de l'intérêt de tous. Ces défaillances se produisent lorsqu'existent des *asymétries d'information* : l'information est dite asymétrique lorsque l'un des participants à l'échange dispose d'informations que l'autre n'a pas, ce qui va conduire à un dérèglement du marché car celui qui détient l'information peut l'utiliser à son profit. Ensuite, il peut se produire des *externalités* : on parle d'externalités lorsque les actions d'un agent économique ont un impact (positif ou négatif) sur le bien-être et le comportement d'autres agents sans compensation monétaire (cet impact n'est pas pris en compte dans les calculs de l'agent qui le génère et il n'y a pas d'échanges sur le marché). Enfin, le marché n'est pas en mesure de prendre en charge *les biens collectifs* du fait de leurs caractéristiques (non exclusion, non rivalité) : même s'ils sont très utiles à la collectivité, il n'y a pas de marché possible, donc il n'y a aucun mécanisme permettant de fixer le prix. En effet, personne ne sera prêt à payer pour consommer ce bien dans la mesure où il est possible d'en profiter gratuitement : il est donc difficile d'interdire l'accès à ce bien à ceux qui ne paient pas (comportement de « *passager clandestin* ») comme,

par exemple, l'éclairage public. De même, aucun producteur ne sera encouragé à produire ce bien s'il ne peut obtenir un paiement en contrepartie. Le marché serait donc inefficace à produire ce type de biens.

La justification de l'action de l'État

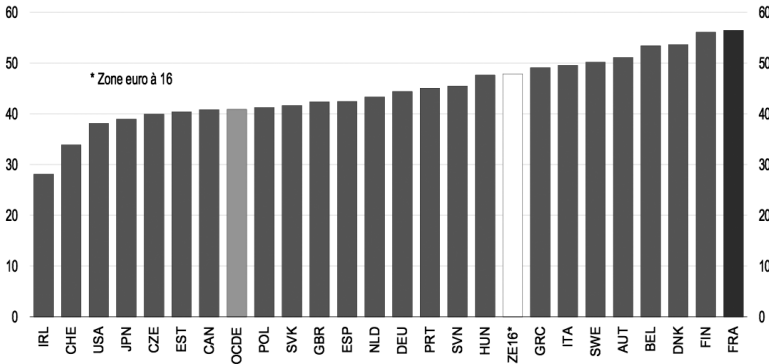
Face à ces limites de l'économie de marché, l'État peut être amené à agir pour tenter de les corriger, et viser une meilleure affectation des ressources.

- L'État peut par exemple contrôler l'information mise à disposition des consommateurs par la réglementation (attribution de labels contrôlé de la publicité, etc.)
- L'État peut prendre en charge la production des biens collectifs dans la mesure où ils sont favorables à l'intérêt général (éclairage public, phare maritime, défense nationale, infrastructures routières). Ces biens collectifs seront ainsi financés collectivement, par le biais de l'impôt.
- L'État peut prendre des mesures visant à orienter les décisions économiques afin de réduire les externalités négatives en augmentant le coût privé (fiscalité écologique et taxation des entreprises polluantes ou subventions aux investissements dans les énergies renouvelables).

L'économiste Richard Musgrave évoquait ainsi dès 1959 cette fonction d'allocation des ressources de l'État. Mais face à l'instabilité de la croissance économique et à la survenue de crise, il évoquait aussi sa fonction de stabilisation (ou de régulation) en soutenant la demande globale (consommation des ménages, investissement des entreprises) pour lutter contre le chômage. Enfin, il insistait sur son action de répartition pour corriger la répartition primaire des richesses, afin de réduire les inégalités économiques et sociales par la redistribution (fiscalité progressive taxant davantage les hauts revenus, transferts sociaux vers les bas revenus).

III. Un document incontournable pour comprendre

Les dépenses publiques de la France : comparaison avec le reste du monde
(% de PIB, 2016)



Source : OCDE (2017), Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 101.

IV. Le thème dans l'histoire économique et l'actualité

♦ Savoir mobiliser l'histoire économique

Division du travail et extension des marchés

Une première manière d'analyser la naissance de l'économie de marché est de considérer qu'elle est liée à la nature humaine et aux pratiques commerciales les plus anciennes dans l'histoire économique. De nombreux auteurs rappellent que l'économie de marché était déjà présente sous une forme ou sous une autre, dans les formes d'échange dès l'Antiquité : le penchant à maximiser les gains serait le fruit d'une rationalité universelle, celle de celui que les économistes appellent *l'homo oeconomicus*, un type d'individu qui serait irrésistiblement mû par le désir de rechercher l'enrichissement, s'il n'était pas entravé par des obstacles juridiques et sociaux. Ce comportement anthropologique de recherche de l'intérêt maximum pousse alors les individus à développer la technologie afin de faire croître la productivité de leur travail. Cette vision du marché renvoie à l'économie politique classique apparue au XVIII^e siècle, qui considère que les barrières (politiques, culturels, religieux) limitant la libre circulation des biens et des acteurs économiques n'ont qu'à être levées pour voir le système se développer. Sur le plan philosophique et politique elle renvoie à l'idéologie progressiste des Lumières, qui suppose que le développement scientifique et technique aurait connu une évolution quasi naturelle au cours de l'Histoire. Selon Adam Smith (1723-1790), le père fondateur de l'économie politique libérale, la richesse d'une nation est constituée de l'ensemble des « choses nécessaires et commodes à la vie » (c'est-à-dire l'ensemble des biens et services) qui peuvent être consommées par ses habitants. Ces choses sont le fruit du travail humain. L'accroissement de la richesse passe donc par l'amélioration de la « puissance productive du travail » (c'est-à-dire la productivité du travail) et par la division du travail dans les entreprises et dans la société. La division du travail pousse chacun à se spécialiser dans l'activité pour laquelle il est le plus efficace. La productivité globale du travail s'améliore, la richesse créée également.

Une intervention croissante de l'État dans les économies de marché

L'accroissement des dépenses de l'État dans l'économie de marché n'est pas un phénomène propre à la France. Il a touché l'ensemble des pays avancés et s'est effectué en trois vagues successives : la part des dépenses publiques dans le PIB a plus que doublé lors de la Première Guerre mondiale, avant de diminuer dans les années 1920 ; puis, elle a fortement progressé durant la Seconde Guerre mondiale et à la Libération, avant de baisser à nouveau dans les années 1950 ; enfin, elle a progressé de manière quasi continue entre 1960 et 1985, avant de diminuer légèrement dans la plupart des pays de l'OCDE, sauf en France, où elle atteignait environ 57 % du PIB en 2017.

L'économiste allemand Adolph Wagner (1835-1917) avait montré dès la fin du XIX^e siècle (dans le cadre de ce que l'on appelle « loi de Wagner ») que le progrès économique s'accompagnerait inévitablement d'une hausse de la part des dépenses publiques dans le PIB des économies de marché, en raison du développement de nouveaux besoins à satisfaire pour le bien-être matériel des populations (infrastructures, réglementations, services publics urbains), et de l'importance croissante accordée par

la population à l'éducation, la culture, les loisirs, la protection de l'environnement, la santé. Il se produit un « *effet de cliquet* » des dépenses publiques résultant d'une plus grande facilité à les augmenter qu'à les supprimer lorsqu'il faut réaliser des économies budgétaires. Enfin, le ralentissement de la croissance, l'apparition du chômage de masse et la hausse de la dette publique depuis les années 1970 ont mécaniquement accru la part dans le PIB des dépenses liées à l'indemnisation du chômage, au soutien de l'emploi et aux intérêts de la dette. Cette hausse quantitative s'est accompagnée d'une déformation de la structure des dépenses avec l'essor de certaines missions de l'État (éducation nationale, enseignement supérieur et recherche), de la création de la Sécurité sociale. Ainsi, on peut noter que les dépenses régaliennes traditionnelles (diplomatie, défense, police, justice) ne représentent pas plus qu'un cinquième du budget de l'État, et moins d'un dixième des dépenses publiques, contre plus de la moitié au début du XX^e siècle. Par ailleurs, les dépenses des administrations de sécurité sociale, très faibles au XIX^e siècle, constituent désormais une part très importante des dépenses publiques.

♦ **Montrer la résonance de la question dans l'actualité**

La généralisation de l'économie de marché n'empêche pas une grande diversité d'organisation économique à travers le monde aujourd'hui, où la place du marché et de l'État peuvent varier sensiblement (intervention plus ou moins forte de l'État dans les mécanismes concurrentiels, flexibilité variable du marché du travail, hétérogénéité du niveau de protection sociale...) Pour étudier ce phénomène, les travaux de Peter Hall et David Soskice (2001) sont les plus souvent cités : les auteurs séparent les « *économies libérales de marché* » (les pays anglo-saxons) des « *économies de marché coordonnées* » (les pays de l'Europe continentale) pour faire apparaître la diversité des organisations économiques et des institutions marchandes héritées de l'histoire singulière des nations.

- Dans les « *économies libérales de marché* », le financement des investissements provient généralement des marchés financiers (finance directe) et du capital-risque, ce qui implique une pression plus élevée à la rentabilité financière à court terme pour les propriétaires du capital (actionnaires), tandis que les relations entre les firmes sont très concurrentielles et la flexibilité du travail très élevée. La régulation de l'État reste faible, en particulier en termes de régulation conjoncturelle et de protection sociale.
- Dans les « *économies de marché coordonnées* », la coopération entre les syndicats de salariés et les entrepreneurs, davantage engagés dans des relations de coopération et de confiance à long terme, inspirent les négociations sociales, à l'image du modèle de la cogestion en Allemagne. Le modèle de financement de l'économie reste marqué par l'intermédiation des banques (ce qu'on appelle la finance indirecte), malgré l'essor des marchés boursiers et la pénétration croissante des investisseurs étrangers dans le capital des grandes firmes allemandes depuis les années 1990. L'État intervient davantage pour soutenir la demande globale et les mécanismes de redistribution des richesses sont plus développés.

Le débat sur la place de l'État dans l'économie de marché reste très sensible, notamment sur l'opportunité des réformes de l'économie à mettre en œuvre en France : quelle place des incitations et du marché dans les transports (libéralisation

des lignes d'autocar, concurrence ouverte en Europe dans les lignes ferroviaires) ? Quelle libéralisation du marché du travail pour donner de la flexibilité aux entreprises tout en protégeant les travailleurs ? Quel niveau de la fiscalité sur les ménages et les entreprises dans une économie mondiale où les biens et les capitaux circulent librement ? Faut-il accélérer le mouvement de réduction des dépenses publiques et réduire le nombre de postes de fonctionnaires dans les services publics ?

V. Qu'en disent les économistes aujourd'hui ?

Aujourd'hui dans le débat intellectuel français, la question de la place du marché et de l'État est cruciale : dans la communauté des économistes, si un consensus s'établit sur la légitimité de l'économie de marché, les controverses restent vives sur le périmètre de l'action de l'État.

- Ainsi certains économistes en France insistent davantage sur les vertus des mécanismes concurrentiels et de la libéralisation des activités économiques (Pascal Salin, Jean-Marc Daniel, etc.), à la fois sur le marché des biens et services et le marché du travail, et sur la nécessité de développer les bonnes incitations et régulations sur les marchés (comme le Prix Nobel d'économie Jean Tirole), ou bien préconisent la création d'un environnement favorable à l'innovation pour stimuler l'offre productive (Philippe Aghion).
- Mais d'autres économistes mettent l'accent sur la nécessité d'une forte intervention de l'État pour soutenir l'activité économique, critiquent les politiques d'austérité budgétaire « *néo-libérales* » et la domination de la pensée néoclassique en économie (Jean-Paul Fitoussi, Henry Sterdyniak, Philippe Askenazy), soutiennent l'idée d'un revenu minimum d'existence (Daniel Cohen), ou plaident pour l'introduction d'un impôt mondial sur le capital (Thomas Piketty).

Pour s'exercer : un petit test

Selon Adam Smith, le mécanisme à l'origine de l'extension des marchés est :

- L'intervention de l'État
- La mobilisation de la force de travail
- La division du travail
- L'exploitation des travailleurs

L'institution fondamentale qui garantit l'incitation au profit sur le marché est :

- L'existence de revenus de transfert
- La hausse de la fiscalité
- L'existence de droits de propriété
- La mise en place du droit du travail

Lorsque les actions d'un agent économique ont un impact (positif ou négatif) sur le bien-être et le comportement d'autres agents sans compensation monétaire, il s'agit :

- D'une externalité
- D'une asymétrie d'information
- D'une preuve de l'efficacité du marché
- De la nécessité de financer des biens collectifs

La « loi de Wagner » établit que :

- La part des dépenses publiques dans le PIB a été stabilisée depuis les années 1970 avec la crise des finances publiques
- La part des dépenses publiques dans le PIB a progressé avec le développement économique et l'élévation du niveau de vie
- La part des dépenses publiques dans le PIB a chuté depuis le XIX^e siècle
- La part des dépenses publiques a atteint un niveau trop faible aujourd'hui

L'économiste qui a évoqué les trois fonctions de l'État (allocation, stabilisation et répartition) est :

- John Maynard Keynes
- Richard Wagner
- Léon Walras
- Richard Musgrave

Quelques sujets possibles

- ▶ Les rôles respectifs de l'État et du marché dans la répartition et la redistribution des revenus depuis la fin du XIX^e siècle
- ▶ Intérêt et limites de l'intervention de l'État
- ▶ Pour favoriser le développement, faut-il plus ou moins d'État ?

Conseils bibliographiques

- Jean-Paul Fitoussi, *La démocratie et le marché*, Grasset, 2004.
- Paul De Grauwe, *Les limites du marché*, De Boeck, 2015.
- Roger Guesnerie, *L'économie de marché*, Le Pommier, 2013.